



# La surveillance des ressources en eau

---

## Points saillants

**Objet** Environ 7 % des réserves mondiales d'eau douce renouvelable se trouvent au Canada. De la rivière Gander dans l'Est à la rivière Campbell dans l'Ouest, en passant par le fleuve Mackenzie dans le Nord et par les milliers d'autres rivières et lacs intermédiaires, l'eau définit notre paysage. Environnement Canada administre deux programmes pour suivre à long terme la qualité et la quantité des ressources en eau douce de surface du Canada.

Le Programme de surveillance de la qualité des eaux douces d'Environnement Canada est conçu pour assurer la surveillance à long terme de la qualité de l'eau à 456 stations réparties au pays, et ce, afin d'évaluer l'état des rivières, des fleuves et des lacs du Canada et les changements touchant la santé des écosystèmes aquatiques et d'en rendre compte. Les données et les renseignements recueillis dans le cadre de ce programme appuient diverses activités et besoins liés à la gestion de l'eau, notamment la définition des conditions de base, le dégagement des tendances liées à la santé des écosystèmes aquatiques, et le repérage des enjeux émergents relatifs à la qualité de l'eau. Les données et les renseignements issus du programme servent aussi à orienter les activités de réglementation.

Le Programme national de relevés hydrométriques d'Environnement Canada surveille la quantité des ressources en eau de surface à 2 107 stations au pays pour fournir aux Canadiens les données, les renseignements et les connaissances dont ils ont besoin pour prendre des décisions en matière de gestion de l'eau. Les données et les renseignements sur la quantité d'eau servent à déterminer le volume d'eau disponible pour diverses utilisations, comme l'irrigation et les usages industriels et domestiques, de même qu'à prendre des décisions en matière de répartition des eaux transfrontalières et à prévoir d'éventuelles inondations.

Nous avons examiné comment Environnement Canada gère chacun de ces programmes et la manière dont le Ministère évalue le rendement de ces programmes et en fait rapport.

Les travaux de vérification dont il est question dans le présent chapitre ont été pour l'essentiel terminés le 30 juin 2010.

### **Pertinence**

Selon de récents sondages d'opinion, les Canadiens considèrent l'eau douce comme la ressource naturelle la plus importante du pays, au-delà du pétrole, du gaz naturel et des forêts. L'eau douce intervient dans la plupart des activités économiques et industrielles, de la production de biens et de services, y compris la production alimentaire, aux loisirs et au tourisme. L'eau douce est présente dans presque tous les aspects de la vie des Canadiens. L'eau est également essentielle à la santé des écosystèmes et, par le fait même, au bien-être des Canadiens.

Pour assurer la prospérité future du Canada, il est essentiel de comprendre l'état et les tendances à long terme de la qualité et de la quantité des ressources en eau douce du pays.

### **Constatations**

- Environnement Canada ne surveille pas adéquatement la qualité et la quantité des ressources en eau de surface du Canada. Bien qu'il administre le Programme de surveillance de la qualité des eaux douces et le Programme national de relevés hydrométriques depuis les années 1970, le Ministère n'a pas défini entièrement l'étendue de ses responsabilités en matière de surveillance de l'eau, en particulier sur les terres qui relèvent du gouvernement fédéral comme les réserves des Premières nations, les bases des Forces canadiennes, les parcs nationaux et les réserves nationales de faune. Le Ministère ne surveille pas la qualité de l'eau sur la majorité de ces terres, et il ignore si d'autres ministères fédéraux le font. Par conséquent, il se peut que la qualité et la quantité des ressources en eau douce ne soient pas surveillées dans de vastes zones relevant de la compétence du gouvernement fédéral.
- Environnement Canada n'a pas situé ses stations de surveillance en fonction d'une évaluation des risques ayant trait à la qualité et la quantité des ressources en eau. Par conséquent, le Ministère n'axe peut-être pas ses efforts de surveillance sur les activités et les substances qui présentent le plus de risques.
- Pour ces deux programmes, des procédures de contrôle de la qualité ont été élaborées pour faire en sorte que les données communiquées se prêtent aux utilisations prévues. En ce qui concerne le Programme national de relevés hydrométriques, aux stations examinées, les procédures de contrôle de la qualité ont toujours été appliquées pour valider les données recueillies. Ce n'est pas le cas pour le Programme de surveillance de la qualité des eaux douces. Par conséquent,

Environnement Canada ne peut garantir aux utilisateurs que ses données sur la qualité de l'eau se prêtent aux utilisations prévues.

- Le Ministère n'a pas mis en place bon nombre des pratiques de gestion élémentaires requises pour planifier, mettre en œuvre, évaluer et améliorer les programmes de surveillance à long terme. Il n'a pas pris les mesures initiales pour définir clairement l'étendue de ses responsabilités à l'égard de la surveillance de la qualité et de la quantité des ressources en eau, des priorités axées sur les risques et des besoins des clients. Par conséquent, le Ministère ne dispose pas de fondement objectif sur lequel il pourrait s'appuyer pour dégager des améliorations possibles ou prendre des mesures correctives afin d'améliorer ces programmes.

**Réaction du Ministère** — Le Ministère accepte toutes nos recommandations. Une réponse détaillée suit chacune des recommandations du chapitre.